

RSI COVID



Depuis le début de la crise sanitaire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est mobilisée pour son territoire. Dans le cadre d'un plan de relance, elle a pris différentes mesures et créé **des dispositifs pour aider les entreprises régionales confrontées à la crise sanitaire** et à la crise économique qui en découle.

En particulier, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le soutien de l'Union Européenne au travers du FEDER, a créé un **nouveau dispositif de financement des TPE et PME régionales**, en quasi fonds propres et fonds propres appelé: RSI Covid.

OBJECTIF: faciliter la consolidation des fonds des entreprises de la région inscrites dans une dynamique de croissance, en capacité de rebondir et impactées par la crise sanitaire Covid-19

LES ENTREPRISES CIBLES

- Start-ups, TPE et PME au sens de la directive européenne, sous forme de société commerciale SARL, SA, SAS, siège ou activité situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Tous secteurs d'activités sous réserve d'un projet de développement
- Prioritairement projets d'innovation au sens large (innovation technologique et/ou ses applications, innovation de services) et/ou activités de service à l'industrie, ou activités de négoce de gros (à l'exception de la grande distribution)

LES MODALITÉS D'INTERVENTION

- Prêts participatifs à taux bonifié (assimilables à des quasi fonds propres) ou sous forme d'obligations convertibles
- Entre 15 000 et 200 000 euros
- Apport en fonds propres ou financement d'un établissement financier ou bancaire privé recherché mais non obligatoire
- 18 mois de différé
- Dossier simplifié, prise de décision rapide

À L'EXCLUSION:

- Des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne

PHASES DE VIE

Les entreprises financées seront en phase de création ou de développement.

CONDITIONS D'OCTROI

Il doit y avoir une insuffisance de fonds propres avérée pour financer le développement de l'entreprise.

DÉCISION

La décision d'investissement est prise par le Président, sur avis du comité d'engagement et transmise au dirigeant sous 48H après le Comité.

CONTACT

● **Région Sud Investissement**
Pierre Joubert
p.joubert@regionsudinvestissement.com
06 75 65 66 17

● **SMALT Capital**
Christine Cerrato
ccerrato@smaltcapital.com
04 91 29 40 85

